

Sur un cas remarquable d'extrême familiarité d'une femelle de Grand-duc.

Par **Denis BUHOT** (buhot.denis@wanadoo.fr)



Fin février 2024, suite au signalement d'un mâle chanteur de Grand-duc d'Europe, je repère une femelle avec deux jeunes d'une dizaine de jours dans une petite grotte.

L'aire surplombe un sentier très fréquenté, passant 30 m sous l'aire et grimpant jusqu'à procurer une vue à niveau, à environ 80 m.

Le site est un petit ravin très fréquenté, en bordure d'une importante agglomération méditerranéenne. L'endroit est très prisé pour la promenade, l'entraînement au trail ou au VTT.

Dès lors, moi-même qui m'y rendrai presque quotidiennement et tous les observateurs de confiance à qui j'ai montré l'endroit, irons de surprise en surprise...

Les faits

Lors de sa découverte, l'oiseau, très actif sur l'aire, ne regarde l'observateur qu'à l'occasion. On sait comment la majorité des femelles se sachant observées sont tassées sur l'aire, yeux quasi-fermés, absolument immobiles, sans jamais quitter du regard un observateur parfois distant de plus de 100 m. Rien de tel ici. La femelle nourrit longuement, passe de très longs moments debout sur le bord de l'aire, parfaitement visible du sentier, en plein soleil comme l'espèce aime le faire quand elle est en confiance.

L'après-midi suivante, la femelle quitte l'aire après avoir nourri et vient se percher à une dizaine de mètres de nous, dans un pin d'Alep. L'arbre domine le sentier. Quelques instants après, elle laisse un groupe de promeneuses passer, puis s'arrêter pour discuter trois mètres sous elle, sans manifester la moindre crainte.

Par la suite, plusieurs fois, elle viendra spontanément se percher sur d'autres postes, de jour ou au crépuscule, à une dizaine de mètres de nous (toujours à découvert). Un autre jour, alors que nous nous sommes assis par mégarde sous ce même arbre dont nous ignorons encore qu'il est un perchoir régulier, nous repérons après quelques minutes la femelle juste au-dessus de nous, parfaitement visible en contre-jour. Nous l'avons approchée sans le savoir. Elle ne s'amincit même pas, garde les yeux ouverts et ses aigrettes sont à peine dressées. Elle décolle sans la moindre crainte au bout de quelques minutes et passe à 15 m à niveau d'un promeneur assis dans la pente. Nous constaterons ensuite que ce pin d'Alep juste au dessus du chemin lui sert de poste d'où elle surveille ses jeunes. Nous l'y trouverons pratiquement tous les jours pendant plus d'un mois, absolument

indifférente au passage juste sous elle. Elle fait des navettes entre ce poste et l'aire plusieurs fois par jour, alors même que des promeneurs sont sur le site et ne peuvent manquer de la voir. D'une manière générale, l'activité et les déplacements diurnes de cette femelle, presque chaque jour observée en pleine lumière, posée à découvert ou en vol, n'ont rien de comparable avec ce que j'ai pu observer ailleurs. Sur ce site de dimension très réduite, la rareté des corvidés favorise sans doute cette activité diurne.

A l'occasion d'une de mes visites, j'échange avec un promeneur manifestement au courant de la présence de l'oiseau. Géologue, très attentif à son environnement, il l'a repéré par hasard et une application d'IA lui a fourni l'identification. Il se dit émerveillé et fasciné par ce que, sans autre expérience, il considère à juste titre comme des circonstances exceptionnelles, et il vient pratiquement tous les jours. Il me montre nombre de photos, réalisées parfois à moins de dix mètres, de la femelle dans l'arbre ou sur des perchoirs rocheux aux environs. A chaque fois, il a approché à découvert, et l'oiseau l'a laissé faire. Je le dissuade cependant de renouveler trop souvent l'expérience, au moins lorsque l'oiseau est visiblement en phase de repos diurne.

Pour autant, il a été surpris par son envol d'une vire située 2 m sous lui, alors qu'il se promenait sur un sentier en bord d'escarpement, et alors qu'il ne pouvait pas être vu de l'oiseau. Il avait observé auparavant un envol comparable d'un gîte diurne situé sous un surplomb pendant que deux grimpeurs s'affairaient à l'installation d'une corde de rappel 2-3 m au-dessus et environ 10 m plus en amont, là encore sans être vus de l'oiseau. Il semble donc que, classiquement, l'oiseau tolère très

bien une approche par un intrus qu'il a le temps de voir, identifier et jauger et dont il n'a pas appris à se méfier, mais pas un bruit proche et soudain qui le surprend et dont l'origine est inconnue, surtout par dessus.

Un dimanche de mi-mars, une chute grave se produit à l'aplomb exact de l'aire. Les pompiers s'affairent pendant deux heures. La femelle observe depuis l'aire cette agitation bruyante juste sous elle. Au crépuscule, puis à la nuit, nous assistons à trois tentatives d'hélicoptère. Le site est resserré, arbres et ligne électrique gênent la manœuvre. A chaque tentative, l'hélicoptère s'immobilise en stationnaire, à 40 m de l'aire et à niveau, avec le bruit et le souffle qu'on imagine. Nous observons en contrebas. La femelle ne quitte pas l'aire. La nuit venue, elle supporte les phares

qui balayent le nid. Le lendemain, elle est avec ses jeunes comme d'habitude.

Deux fois, en notre présence, la femelle attaque les chiens des promeneurs. La première fois alors qu'elle se rend à l'aire en fin de soirée. Deux promeneuses passent en crête au dessus de l'aire. L'oiseau fait une passe d'intimidation au ras du chien. Les promeneuses qui regardent leurs pieds n'ont rien vu. Une autre fois, en plein après-midi, la femelle quitte l'aire et se perche sur une branche basse du pin d'Alep déjà mentionné, alors qu'un promeneur et son chien qui remontent le sentier viennent de le dépasser. De là, elle décolle avec une alarme sonore et fait une passe sur le chien. Le promeneur la voit et pousse un cri de surprise.

Exactement en face de l'aire, en avril, les



La femelle, photographiée à quelques mètres : la netteté de l'arrière-plan montre l'extrême proximité du photographe (moins de 10 mètres, à découvert). L'oiseau ne lui prête pas vraiment attention et son attitude est parfaitement naturelle.

lapins sont très réguliers sur une pente pierreuse un peu dégagée. La femelle s'avance au bord de l'aire vers 18h, quand la lumière baisse. De là, elle tente et souvent réussit une capture. Il fait encore bien jour, nous sommes postés à 70 m, un peu au dessus d'elle, parfaitement en évidence, et notre présence ne la dissuade pas. Elle reste de très longues minutes sur sa proie, puis la porte à l'aire si elle est assez petite, la laisse sur place une fois bien morte dans le cas contraire, et revient la chercher pendant la nuit (nous la retrouvons sur l'aire le lendemain).

Discussion

Que penser d'une telle familiarité ? J'ai connu au début des années 1980 des adultes très peu farouches. Un mâle m'a chargé, en plein jour, à l'imitation du chant, me forçant à me baisser. Mais ce fait semblait attribuable à l'inverse à l'absence de contact avec l'homme dans des environnements très dépeuplés, comme dans l'Aude. Près du lac de Tibériade, dans les années 1980, deux photographes d'une aire de Grand-duc au sol étaient contraints par les attaques des adultes d'approcher la tête protégée par un casque intégral. La tolérance au souffle et au vacarme d'un hélicoptère tout proche n'est peut-être pas si étonnante, dès lors que l'oiseau ne peut associer directement ces phénomènes à un danger connu. Pareil pour la tolérance à l'éclairage. D'une manière générale aussi, il est assez facile de voir l'espèce de près dans l'obscurité bien avancée, dans laquelle sa méfiance diminue très sensiblement. Le cas décrit n'est pas comparable, cependant.

L'oiseau ne porte pas de bague, si bien que son histoire restera incertaine. Oiseau imprégné ? Le fait qu'il se reproduise

ne l'exclut pas absolument. Il est très improbable qu'il s'agisse d'un oiseau provenant d'un centre de soins : les oiseaux y sont conservés dans des conditions faites pour minimiser la familiarisation et, une fois passé l'éventuel état de choc, ils y manifestent une crainte très normale. Le plus vraisemblable semble finalement que cette femelle, nichant sur le site depuis deux ans au moins, se sera habituée à une présence humaine dense, très proche, et « pacifique », le site n'étant plus chassé du fait même de sa fréquentation. Des rencontres fortuites, puis plus ou moins provoquées par des promeneurs (nous avons constaté depuis que l'oiseau a été remarqué, forcément) ont pu achever de « convaincre » cet individu que notre espèce ne présentait pas de danger. En tout cas, la tolérance à la présence humaine, sans doute grande à l'origine mais renforcée par l'expérience, a permis à cette femelle d'occuper un site très favorable (pour ce qui concerne tous les autres critères nécessaires) sans y être rapidement éliminée (issue qui aurait été probable dans le passé), et peut être aussi sans y subir de concurrence intra-spécifique. Une chose est sûre : le mâle, lui, ne s'est pas habitué. Nous ne l'avons jamais vu sur le site même. Il chante presque tous les soirs au loin et ses gîtes diurnes sont distants de plusieurs centaines de mètres.

Ce cas particulier pourrait illustrer une tendance qui semble se développer : la (re?) familiarisation de certaines espèces non gibier réputées extrêmement farouches, attribuable sans doute à la raréfaction des tirs et l'arrivée de générations d'animaux n'ayant probablement pas connu une persécution intense.

Le comportement de l'Aigle royal en Palestine, depuis la Guerre des Six-Jours et la disparition des armes en zone occupée (et donc de la chasse et de l'élimination des

individus les plus confiants), montre que les premiers signes de cette familiarisation peuvent être rapides (une quinzaine d'années). Au tout début des années 1980, près de Béthléem, j'ai pu voir un couple nicher quelques années sur un arbre, dans un monastère de la banlieue de Jérusalem où il tolérait les touristes venus l'admirer à une centaine de mètres et fracassait les tortues sur fond d'immeubles et de tours du quartier de Gilo (**Note 1**).

En liaison avec une chasse moins intense, il convient de souligner aussi la pénétration sans cesse croissante des milieux par les activités de loisirs/sportives, invasives, potentiellement nocives mais non directement hostiles et multipliant les occasions de fréquentation réciproque pacifiée. Au moins en règle générale, car on sait par exemple que des attaques d'aigles royaux sur des parapentistes (**Note 2**) se sont produites ces dernières années. J'ai moi-même documenté un cas tout à fait étonnant de familiarité de l'espèce aux abords immédiats d'une aire de décollage (**Note 3**).

En Espagne, dans la cordillère bétique, on sait aussi qu'une sous-population d'Aigle royal s'est rapprochée de l'homme et de ses villages et y concurrence l'Aigle de Bonelli sur des sites de qualité en apparence très médiocre. Des aigles royaux sont ainsi photographiés perchés sur les toits des maisons (**Note 4**).

En France, on assiste peut-être depuis peu, localement, à des conditions de proximité de la faune et d'une population humaine très dense mais relativement inoffensive. Ces conditions de proximité réciproque pourraient devenir comparables à la situation prévalant sans doute dans les années 1830 dans des campagnes surpeuplées (**Note 5**), avant que la pratique du tir de loisir indiscriminé par les bourgeois des villes proches ne produise les ravages que l'on sait

(**Note 6**). La familiarité résultant de cette fréquentation rapprochée aurait même pu, exceptionnellement, se traduire par des comportements agressifs, aux abords des sites de reproduction notamment. On se souvient du cas tout récent de cette buse dont l'agressivité a motivé l'interdiction d'un sentier par l'ONF. Il est très improbable de nos jours qu'il puisse s'agir d'un individu issu de captivité.

Aujourd'hui, sur le site objet de la présente note, il paraît peu douteux que, si l'aire était accessible, l'homme qui se risquerait trop près ferait l'objet d'une charge d'intimidation... S'ils ont été largement exagérés évidemment et déjà médiatiquement exploités pour les besoins du sensationnel, s'ils reposent de toute manière sur des cas isolés, on ne peut donc pas exclure que les récits de la fin du XIX^e siècle d'agression de grands rapaces sur des hommes trouvent leur origine dans une certaine audace de la faune dans les décennies précédant la pacification radicale par le fusil... Lorsque l'on accepte d'y réfléchir, le fait est que leur invraisemblance n'a été jugée qu'à partir de l'expérience contemporaine – jugée seule recevable – d'une faune sélectionnée/instruite par un plus d'un demi-siècle de persécutions systématiques (**Note 7**).

Remarquons que la pénétration des milieux évoquée plus haut est réciproque : l'homme envahit ses milieux mais, en retour, le Grand-duc semble localement se rapprocher, pour se reproduire et/ou chasser, des environnements périurbains ou même urbains (**Note 8**), sans doute parce qu'ils offrent une quantité et une variété de proies que les milieux naturels n'offrent plus toujours, ainsi qu'une sécurité paradoxale. Ce type d'environnements très favorables pourrait sélectionner les individus les mieux aptes, par leur confiance originelle et/ou leur adaptabilité, à les exploiter. Cette

tendance faciliterait encore les occasions de rencontres « harmonieuses » avec l'homme. Semblable rapprochement des zones urbanisées s'observe aussi pour le Sanglier, le Lynx et localement même l'Ours ou le Loup (Note 9). Le cas de ce couple de grands-ducs belge nichant derrière les géraniums d'un balcon est sans doute attribuable à des oiseaux issus de captivité ; mais en France, ce couple nichant dans un lycée montpelliérain, celui qui chasse à Clermont-l'Hérault, celui que j'ai connu nichant à Uzès dans les années 1970 ou encore celui que j'ai vu avec ses jeunes dans un petit ravin broussailleux d'un lotissement, sont des exemples d'un comportement devenu relativement courant chez les individus sauvages.

A ma connaissance cependant, le phénomène ne s'est jamais à ce jour accompagné d'une familiarité comparable avec celle décrite ici et rappelle plutôt la manière dont le Faucon crécerellette, même nicheur en village, conserve sa méfiance vis-à-vis de l'homme, surtout

dès que ce dernier s'aventure hors de son « étage » d'évolution normal.

Le cas décrit ici semble donc tout à fait singulier. Assurément individuel et local, il pourrait cependant inciter à une forme d'optimisme (prudent). Mais surtout, rapproché des tendances lourdes évoquées plus haut, il peut conduire à penser que notre manière de concevoir les rapports et la proximité homme/faune va devoir évoluer à terme.

Remerciements

Merci à A.B., qui m'a signalé le chant du mâle ; à Agnès Dioux pour le partage de ses observations ; à Anicet Beauvais pour ses photos ; à Jean-Marc Cugnasse pour ses remarques et indications ; à l'équipe éditoriale de la revue, pour sa réactivité et sa compétence.

La rédaction remercie chaleureusement Michel Jay pour la reproduction de sa gravure sur bois p. 159.



La femelle dans les mêmes conditions, dans le pin d'Alep au dessus du chemin, jamais dissimulée dans le houpplier.

© Anicet BEAUVAIS

NOTES

NOTE 1.

En Israël toujours, après une longue histoire de persécution, le loup a profité de dispositions protectrices pour rétablir au moins partiellement ses effectifs dans le Negev. Avec la conséquence d'une « familiarisation » et d'un « dé-sensauvagement » tels que les interactions avec l'Homme en sont devenues localement problématiques (par exemple : <https://fr.timesofisrael.com/un-loup-tire-une-fillette-hors-de-sa-tente-au-camping-de-mamshit-non-loin-de-dimona/>). Le Times of Israel n'est certes pas connu pour ses positions pro-palestiniennes, mais il n'a rien d'une feuille de chou sensationnaliste, et des incidents comparables se sont produits voici 2 ans, non loin de Dimona, à Ein Gedi.

Semblables références, en France, peuvent passer pour une provocation, mais il serait peut-être temps que devienne largement acceptée une idée toute simple : il est de la nature de la nature de ne pas être tout à fait « convenable »... la respecter ne peut être partiel ou conditionnel, mais suppose d'en accepter un risque, tout à fait minime du reste.

NOTE 2.

Une de ces attaques visant le pilote (il ne s'agit pas de collisions accidentelles) est toute récente : https://www.bfmtv.com/animaux/il-m-a-attaque-par-derriere-un-aigle-royal-blesse-un-parapentiste-une-cinquantaine-de-plaies-sur-son-corps_AN-202404180396.html. Le risque, minime, est devenu assez réel pour que des sites spécialisés aver-

tissent les pratiquants de vol libre. Par exemple <https://www.airshop-parapente.com/attaque-par-un-aigle/>. Profitons-en pour poser une précaution de méthode : les sources médiatiques (en l'occurrence BFMTV...) ne sont certes pas des références scientifiques. Il est cependant facile de vérifier que les faits rapportés, dans cette occasion et d'autres plus bas, ont fait l'objet d'une couverture de presse assez diverse pour ne pas prêter à contestation.

NOTE 3.

Quelques hypothèses sur l'impact du vol libre sur la reproduction de l'Aigle royal : à propos d'un « cas » paradoxal dans les Alpes-de-haute-Provence (04). <http://www.gopa-pyrénées.fr/wp-content/uploads/2016/09/aigles-parapentes.pdf>.

Assez symptomatiquement, ce modeste papier a été jugé au mieux sans intérêt par la revue généraliste auquel je l'avais initialement proposé. Notre discipline est devenue insensible à la vertu heuristique de la « case study », méthode parfaitement légitime ailleurs.

NOTE 4.

BAUTISTA *et alii*, Golden eagles and humans expansion to human dominated landscapes, *Wilder South*, 2022.

NOTE 5.

La France mérite à cette époque d'avoir été surnommée la « Chine de l'Europe » (par exemple : <https://www.persee.fr/>

[doc/rhmc_0048-8003_1970_num_17_3_2078](#)).

Notre pays est alors de très loin le pays le plus jeune et le plus peuplé d'Europe, et l'exode agricole, puis rural, consécutif aux deux révolutions industrielles, en est à ses tout débuts.

NOTE 6.

De quand faut-il dater, en France, une persécution de la faune gibier et surtout non gibier assez systématique pour y installer une méfiance radicale envers l'Homme, ne serait-ce que par la sélection des individus les plus farouches ?

Les cas particuliers de l'Ours et du Loup mis à part, l'histoire exacte d'une telle persécution à grande échelle reste à faire, mais nous ne croyons pas si ridicule d'imaginer un passé pas si lointain de coexistence relativement pacifique entre la faune sauvage et notre propre espèce. Les documents (cf. le célèbre « retour de la chasse aux vautours ») attestant le massacre « ludique » des grands rapaces datent de la fin du XIX^e siècle et du tout début du XX^e, mais l'essor de la photographie produit alors un biais évident rendant cette datation suspecte.

On sait très bien, en revanche que la généralisation de la chasse et l'exode agricole, puis rural, sont deux phénomènes statistiquement étroitement corrélés. Or les deux ne commencent à véritablement produire leurs effets en France qu'au tournant des années 1850. Auparavant, la chasse en général, notamment la chasse loisir, « non-alimentaire », et singulièrement l'élimination autrement que ponctuelle des espèces non gibier, n'est pas le fait de la population alors dominante : les « paysans » sur leurs terres. Ne serait-ce que faute de temps. Et plus fondamentalement encore parce que les paysans du début du XIX^e siècle ne sont pas des « agriculteurs » contemporains : prison-

niers sinon esclaves de ce qui est alors une « condition » assignée, les paysans n'ont pas encore accès à la notion de profession et de « travail », et ignorent par contraste ce qu'est un « loisir » (sur tous ces points, voir Henri Mendras, *La Fin des paysans*, 1967). Par ailleurs, la sociabilité paysanne est relativement restreinte, peu favorable à la « partie de chasse » collective nécessaire à la mise en scène du record de « tableau de chasse », sans compter que la munition coûte encore cher.

Ces remarques, notons-le rapidement, ne sont en rien contradictoires avec la revendication, très présente dans les cahiers de doléances, d'un droit de chasse jusqu'alors privilège aristocratique. Car cette revendication ne dit pas grand-chose d'un réel « désir de chasse » généralisé. Elle recouvre surtout celle d'une stricte limitation du droit de chasse aux exploitants, propriétaires ou non, justifiée par les dégâts aux cultures causés par la chasse nobiliaire.

Si donc, avant 1850, le tir à grande échelle de la faune non gibier ne peut être une pratique paysanne, il est plus que probable que la pratique deviendra en revanche, quelques dizaines d'années plus tard, prioritairement et statistiquement celle des habitants des bourgs environnants grossis par l'exode agricole. Leurs habitants, arrachés au terroir et à leur « condition paysanne », occupant des métiers des secteurs secondaires ou tertiaires, trouvent dès lors dans une pratique de loisir et en partie collective de la chasse non alimentaire bien plus que la distraction affichée. Il s'agit aussi de revendiquer avec un fracas plus ou moins agressif son appartenance, son droit - récréatif faute d'être resté productif - sur cet espace qu'ils ont abandonné de plus ou moins bon gré comme propriétaire et/ou exploitant. Cette revendication sur l'espace s'exerce contre ses occupants en titre (les

« paysans », plus ou moins contraints d'accepter les chasseurs sur leurs terres), mais aussi peut-être aux dépens d'une faune qui, *res nullius*, en symbolise une forme de richesse commune non liée à la propriété ou à l'exploitation.

Sur tous ces points, la sociologie de la chasse fournit des perspectives lumineuses (notamment : J.-C. Chamboredon, La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural, Etudes rurales, 1982, pp233-260 https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1982_num_87_1_2887)

NOTE 7.

Il est une chose qu'apprend une observation de la nature un peu patiente : le « jamais/toujours » relève souvent de l'aveuglement militant, de l'arrogance scientifique ou de la simple incompétence.

Et d'un animal supérieur véritablement poussé par les exigences de la faim ou de sa reproduction, c'est parfois l'exception qu'on peut attendre.

Encore aujourd'hui cependant, les attaques d'aigles sur des très jeunes enfants ou les attaques de loup non enragé sur l'homme sont très souvent considérées par la communauté naturaliste comme relevant du pur folklore ou de la propagande. Certes très rares dans l'époque récente, elles sont pourtant documentées et avérées y compris par la longue enquête d'un protecteur notoire comme Valverde. Cette cécité dogmatique s'explique assez bien : la science et la pratique naturaliste, très récentes dans leur forme actuelle, ne sont pas nées dans un chou, sous le soleil de la Vérité éternelle. Elles constituent d'abord une variante distinguée (mais également armée et prédatrice) de la chasse, puis son inversion non violente, et ne tarderont donc pas à s'y opposer frontalement. Comme la chasse, cependant, elles ne

voient le jour et ne se développent qu'avec l'éloignement de leurs pratiquants du contact quotidien et forcé avec la nature. Autant dire que les disciplines naturalistes supposent l'éloignement – et bientôt la mise à distance cultivée et méprisante – des expériences et connaissances « non savantes » de la faune procurées par la « vie aux champs ». Lesquelles connaissances, « sauvages », non scientifiques, ne relèvent pas pour autant, objectivement, de la pure affabulation. Car il faut tout notre socio-centrisme de naturalistes « modernes » pour attribuer par principe à un délire collectif ou à l'obscurantisme une tradition constante qui, pour être orale et élaborée, enjolivée et dramatisée, ne peut manquer comme toute culture d'avoir une origine naturelle objective.

NOTE 8.

Voir par exemple, tout récemment le travail de Richard Pena :

https://www.researchgate.net/publication/380543507_LE_GRAND-DUC_d'EUROPE_DANS_LE_SUD_TARN_Saison_2022-2023_habitat_regime_alimentaire_dynamique_de_la_population

Voir aussi la présence du Grand-duc à Madrid, dans un parc de centre-ville :

<https://www.elmundo.es/madrid/2023/03/08/6407654321e-fa085788b456d.html>

NOTE 9.

L'incursion d'ours dans les vergers proches des habitations est ancienne... comme La Fontaine au moins. Les femelles ourses sont connues, notamment dans les monts Cantabriques, pour se rapprocher des agglomérations, probablement dans le souci d'échapper aux tentatives des mâles visant à tuer leur progéniture (<https://www.parcoabruzzo.it/pdf/FaqOrso-FRA.pdf>).

Annonciatrice du phénomène décrit, très ancienne et bien plus banale, mais au fond tout aussi remarquable puisqu'il s'agit d'une espèce gibier : l'audace du merle noir urbain dans les jardins publics. En Provence où il est chassé, le merle noir est sans doute, dans son milieu naturel, l'espèce de passereau la plus inapprochable.

Pour citer cet article :

BUHOT, D. 2024.

Sur un cas remarquable d'extrême familiarité d'une femelle de Grand-duc.

Plume de Naturalistes 8 : 159-168.

ISSN 2607-0510

Pour télécharger tous les articles
de *Plume de Naturalistes* :
www.plume-de-naturalistes.fr



© Denis BUHOT

La femelle s'envole du pin au crépuscule, sans chercher à éviter le photographe à découvert.